

Session 2017

**BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
SECTEUR PRODUCTION**

Épreuve d'ÉCONOMIE-GESTION

Durée : 2 heures

Coefficient : 1

SUJET

Les réponses sont à noter sur votre copie.

L'utilisation de la calculatrice n'est pas autorisée.

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous que cet exemplaire est complet.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Secteur production	Session 2017	Code 1709 - ECOGEST	SUJET
Économie-gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 1/11

Sujet

Composition du sujet :

Parties	Intitulés	Pages
1	Série de questions	3
2	<p>Trois sujets au choix</p> <p>Sujet A : Comment rechercher et sélectionner une offre d'emploi ?</p> <p>Sujet B : Peut-on généraliser le travail le dimanche ?</p> <p>Sujet C : Comment communiquer à l'interne avec efficacité dans le cadre de votre activité ?</p>	4 à 5
Dossier documentaire	8 annexes	6 à 11

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Secteur production	Session 2017	Code 1709 - ECOGEST	SUJET
Économie-gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 2/11

PARTIE 1 : Série de questions à partir d'un dossier documentaire (sur 12 points)

En vous appuyant sur vos connaissances ainsi que sur les annexes fournies, répondez aux questions suivantes sur votre copie.

1. Le contrat

Prendre connaissance du document commercial (annexe 1).

- 1.1 - Qualifier ce document et indiquer précisément son objet.
- 1.2 - Identifier chacune des parties, en précisant sa qualité.
- 1.3 - Citer la condition pour que ce contrat s'applique.
- 1.4 - Donner deux obligations qui découlent de ce document :
 - ✓ pour M. Pierre Dupont ;
 - ✓ pour SJL Location.
- 1.5 - Préciser la raison pour laquelle la société SJL exige un chèque de caution.
- 1.6 - Citer la partie responsable en cas de détérioration du matériel.
- 1.7 - Retrouver la source du droit qui oblige le preneur à souscrire une assurance.
- 1.8 - Citer une autre source de droit à partir de vos connaissances.
- 1.9 - Expliquer ce qu'est la taxe sur la valeur ajoutée.
- 1.10 - Donner la formule qui vous permet d'obtenir le total TVA du document.

2. La croissance de l'entreprise

Prendre connaissance de l'article de presse (annexe 2).

- 2.1 - Identifier le type d'organisation dont relève BIG MAT CHARENTE.
- 2.2 - Repérer l'objectif principal de ce type d'organisation.
- 2.3 - Retrouver deux activités du groupe BIG MAT CHARENTE.
- 2.4 - Repérer l'opération effectuée par BIG MAT CHARENTE.
- 2.5 - Caractériser ce type de croissance.
- 2.6 - Déterminer un objectif de cette croissance.
- 2.7 - Citer une autre stratégie de croissance.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Secteur production	Session 2017	Code 1709 - ECOGEST	SUJET
Économie-gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 3/11

PARTIE 2 : Sujet au choix du/de la candidat/e (sur 8 points)

Indiquer sur votre copie le sujet que vous avez choisi (A, B, C).

Dans un développement structuré, vous traiterez le sujet choisi à partir de vos connaissances et en vous référant à la spécialité du baccalauréat professionnel que vous présentez.

SUJET A : Comment rechercher et sélectionner une offre d'emploi ?

Après avoir pris connaissance des annexes 3 et 4 et à partir des connaissances acquises lors de la préparation de votre diplôme, vous expliquerez dans un développement structuré les démarches nécessaires à la recherche d'emploi et les outils utilisés.

En introduction, vous présenterez votre secteur professionnel, votre spécialité ainsi que les types d'organisations dans lesquelles vous souhaiteriez travailler.

À titre indicatif, dans le développement vous pourrez aborder certains des thèmes suivants :

- les démarches de recherche d'emploi ;
- les organismes spécifiques ;
- les critères de sélection d'une offre ;
- le profil de poste ;
- le CV et la lettre de motivation.

Tout autre thème pertinent sera valorisé !

En conclusion, vous présenterez le type de contrat souhaité et vous justifierez ce choix.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Secteur production	Session 2017	Code 1709 - ECOGEST	SUJET
Économie-gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 4/11

SUJET B : Peut-on généraliser le travail le dimanche ?

Après avoir pris connaissance des annexes 5 et 6 et en vous appuyant sur votre expérience et vos connaissances acquises lors de la préparation de votre diplôme, vous expliquerez dans un développement structuré quels sont les avantages et les inconvénients du travail dominical.

En introduction, vous présenterez votre secteur professionnel, votre spécialité ainsi que les types d'organisations dans lesquelles vous souhaiteriez travailler.

À titre indicatif, dans le développement vous pourrez aborder certains des thèmes suivants :

- avantages et inconvénients pour le/la salarié/e de travailler le dimanche (conditions de vie...);
- intérêts pour l'entreprise d'ouvrir le dimanche ;
- le respect de la législation ;
- les repos et congés dans la négociation ;
- le rôle des instances représentatives du personnel ;

Tout autre thème pertinent sera valorisé !

En conclusion, vous indiquerez s'il vous paraît opportun de travailler le dimanche en citant deux arguments.

SUJET C : Comment communiquer avec efficacité dans le cadre de votre activité professionnelle ?

Après avoir pris connaissance de l'annexe 6, vous expliquerez dans un développement structuré quels sont les outils et les enjeux de la communication interne.

En introduction, vous présenterez votre secteur professionnel, votre spécialité ainsi que les types d'organisation dans lesquelles vous pourrez travailler.

À titre indicatif, dans le développement, vous pourrez aborder certains des thèmes suivants :

- les enjeux de la communication interne ;
- les situations de communication ;
- les outils de communication ;
- la liberté d'expression dans l'entreprise et ses limites.

Tout autre thème pertinent sera valorisé !

En conclusion, et à partir d'une expérience vécue en entreprise, vous détaillerez une expérience de communication interne.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Secteur production	Session 2017	Code 1709 - ECOGEST	SUJET
Économie-gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 5/11

DOSSIER DOCUMENTAIRE

ANNEXE 1 - Document commercial (uniquement pour la PARTIE 1)



Agence
 SAINT-JUNIEN
 Parc d'activités AXIAL
 Rue Evariste Galois
 87200 SAINT-JUNIEN
 Tél : 05 55 02 58 23
 Fax : 05 55 02 19 67

Monsieur Pierre DUPONT
 28, route du Dérot
 87200 SAINT-JUNIEN

CONTRAT DE LOCATION N° 01-012888

Code client	CHANTIER	N° COMMANDE	Date	Page	
4118551	SAINT-JUNIEN		01-06-2017	1	
Date de début du contrat : 01/06/2017					
Références	Désignation Départ Retour	Qté	Durée Unité	Prix HT ou forfait	Montant HT
1602-03-03	TONDEUSE ESSENCE coupe 60 cm 01-06-2017 08:00 01-06-2017 19 :00	1.00	1.00 J	47,500 €	47,500 €
<i>caution de 500,00 € par chèque</i>					

Signature Client : _____

Garantie- Panne

OUI

Total HT :	47,50 €
Total TVA :	9,50 €
Total TTC :	57,00 €

J'ai lu et accepté les conditions stipulées ci-dessous.

Extrait des conditions générales de location qui figurent au verso :

Article premier - Mise à disposition
 La location prend effet au moment où le locataire ou son mandataire prend possession des matériels dans nos locaux...
 Les matériels ne peuvent être retournés que pendant les heures d'ouverture. [...]
 La location est facturée dès le retour du matériel au centre de location. [...]

Article 10 - Responsabilité
 Depuis la livraison du matériel jusqu'à sa reprise par le loueur, le preneur détenteur et gardien juridique du matériel loué est le seul responsable de tout dommage corporel, matériel ou immatériel causé directement ou indirectement par le matériel loué, ou à l'occasion de son emploi [...]

Article 11 - Assurances de matériels
À compter de la livraison du matériel jusqu'à la fin de la location, le preneur assume tous les risques de détérioration et de la perte partielle ou totale du matériel quelle qu'en soit la cause, même s'il s'agit d'un cas fortuit.
 À ce titre, le locataire est tenu de souscrire auprès d'une compagnie d'assurances agréée par le loueur une police couvrant sa responsabilité civile illimitée, conformément aux dispositions de la loi du 27 février 1958...

Article 14 - Restitution du matériel
 À l'expiration de la durée de la présente location [...] le preneur devra restituer le matériel au loueur en bon état d'entretien et de fonctionnement.
 [...]

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Secteur production	Session 2017	Code 1709 - ECOGEST	SUJET
Économie-gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 6/11

DOSSIER DOCUMENTAIRE

ANNEXE 2 - Le groupe de construction BIG MAT CHARENTE étend son influence en Charente-Maritime (uniquement pour la PARTIE 1)

Avec 670 salariés et plus d'une quarantaine de sites répartis en Charente, Charente-Maritime, Vienne, Haute-Vienne, Gironde et Dordogne, le groupe de matériaux de construction BIG MAT CHARENTE, dont le siège social est situé à Cherves Richemont en Charente, s'est développé régulièrement depuis l'origine en s'adaptant aux évolutions des secteurs du bâtiment et des travaux publics.

De la constitution de réserves foncières à l'extraction des granulats*, de la fabrication de produits béton à la livraison de matériaux de chantier sans oublier l'activité de négoce ouverte au grand public, le groupe a procédé à une intégration verticale et à une diversification d'activités confiées à d'autres entreprises du groupe.

BIG MAT CHARENTE vient d'acquérir les Carrières VIENNOISES, une entreprise familiale située en Haute-Vienne un département où le groupe de matériaux de construction n'était pas encore présent.

L'acquisition comprend trois sociétés: Carrières LIMOUSINES, Béton LIMOUSIN, Transports LIMOUSINS. Le groupe BIG MAT CHARENTE fondé en 1870 compte ainsi 8 entreprises, 12 carrières de sables et graviers, calcaire, diorite, gypse, une usine de fabrication de produits en béton, 10 centrales à béton, 16 négoce de matériaux, une flotte logistique de 100 camions de transports de granulats.

* Granulats : ensemble des constituants inertes (sables, fines, graviers, cailloux concassés) des mortiers et bétons.

Source : www.sudouest.fr

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Secteur production	Session 2017	Code 1709 - ECOGEST	SUJET
Économie-gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 7/11

ANNEXE 3 (uniquement pour le sujet A)

Normandie-e-salon.

Pôle emploi Normandie Rouen et Normandie Caen, organisent un salon de recrutement **en ligne** du 22 août au 2 septembre 2016.

Source : pole-emploi.fr

ANNEXE 4 (uniquement pour le sujet A)



(Document de l'auteur)

ANNEXE 5 (uniquement pour le sujet A)

CV : 10 ERREURS À ÉVITER ABSOLUMENT

Lorsqu'il s'agit de trouver un emploi, l'envoi du CV est la première approche qu'un/e candidat/e réalise auprès des recruteurs.

NDRH Recrutement, cabinet de recrutement indépendant... vous apporte quelques astuces pour que votre CV ne soit pas mis de côté dès la première lecture.

Erreur n° 1 : Écrire un roman.

Erreur n° 2 : Des fautes d'orthographe et de grammaire.

Erreur n° 3 : Donner des dates imprécises.

Erreur n° 4 : Des trous dans le CV.

Erreur n° 5 : S'inventer de fausses expériences.

Erreur n° 6 : Être un peu trop créatif.

Erreur n° 7 : Une photo trop personnelle.

Erreur n° 8 : Un CV incomplet.

Erreur n° 9 : Mal définir son objectif professionnel.

Erreur n° 10 : Mal organiser son CV.

Source : [extrait du site NDRH – Recrutement.com](http://site.NDRH-Recrutement.com)

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Secteur production	Session 2017	Code 1709 - ECOGEST	SUJET
Économie-gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 8/11

ANNEXE 6 (uniquement pour sujet B)

FNAC : l'accord sur le travail du dimanche bloqué par trois syndicats

La FNAC ne pourra pas ouvrir ses points de vente tous les dimanches comme elle le souhaitait dans les zones touristiques internationales. [...]

L'accord social sur le travail dominical à la FNAC ne passe décidément pas. Les syndicats CGT, SUD et FO, majoritaires à eux trois, ont confirmé ce lundi à l'AFP avoir fait jouer leur droit d'opposition au texte conclu en fin d'année dernière et formellement signé le 5 juillet, faisant suite à l'adoption de la loi Macron. L'accord avait été validé par la CFTC, la CFDT et la CFE-CGC après consultation des instances représentatives du personnel.

Les propositions de la direction en faveur des salariés n'ont pas suffi à convaincre les syndicats réfractaires qui, disent-ils, souhaitent « *préserver les intérêts* » du personnel. L'accord passe pourtant pour le meilleur obtenu dans le commerce. Il prévoit notamment un travail dominical sur la base du volontariat avec des vœux renouvelés tous les trois mois, un salaire triple les 12 premiers dimanches puis un salaire double les 40 autres, ou encore des avantages en matière de garde d'enfants.

La FNAC ne pourra donc pas ouvrir ses points de vente tous les dimanches comme elle le souhaitait dans les zones touristiques internationales (ZTI). « *On voit bien qu'on se heurte à la position dogmatique de certaines centrales syndicales opposées dès le départ à la loi Macron et au principe du travail dominical, sans en laisser le choix aux salariés* », a réagi un porte-parole de la FNAC interrogé par l'AFP. « *On aurait aimé que ce soit chaque salarié qui puisse décider s'il souhaitait travailler ou pas le dimanche* », a-t-il ajouté.

Dans sa loi « *sur l'activité et la croissance* », le ministre de l'économie, Emmanuel Macron, [...] avait conditionné cette ouverture dominicale à un accord social avec les syndicats représentatifs. Et force est de constater que dans certaines enseignes, un tel accord est difficile à trouver.

Ainsi, les négociations ont été complexes aux Galeries Lafayette et c'est finalement la justice qui a débloqué fin juin l'accord sur le travail dominical. Le BHV Marais, en revanche, a été le premier grand magasin parisien à ouvrir tous les dimanches, à partir de juillet. [...]

Source : Elsa Dicharry/www.lesechos.fr/12 juillet 2016

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Secteur production	Session 2017	Code 1709 - ECOGEST	SUJET
Économie-gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 9/11

ANNEXE 7 (uniquement pour sujet B)

Le BHV crée 200 postes pour les dimanches

À partir de ce week-end, parisiens, provinciaux et touristes pourront « shopper » et « bruncher » à volonté tous les dimanches de 11 heures à 19 heures au BHV Marais. [...] Le navire amiral du BHV (Groupe Galeries Lafayette) est le premier grand magasin parisien à profiter de la loi Macron sur le travail dominical dans les zones touristiques internationales, après l'accord social signé début mai. [...]

Le BHV Marais est le premier grand magasin parisien à profiter de la loi Macron sur le travail dominical dans les zones touristiques internationales.

Pas de récupération pour les nouveaux embauchés

L'accent a été mis sur la qualité du recrutement des renforts dominicaux. 60 % des salariés du magasin sont prêts à travailler le dimanche, mais le nombre maximal de dimanches travaillés a été fixé à 15 par an, et les volontaires pourront fixer leur limite en deçà.

En deux mois, il a fallu recruter pour compléter les équipes. Cet engagement était l'un des points importants des négociations avec les syndicats. Recrutés en CDI avec un contrat de travail de « fin de semaine » valable du vendredi au lundi, les nouveaux embauchés ne sont pas concernés par le plafond de 15 dimanches par an. S'ils sont payés double le dimanche, comme les volontaires, eux ne bénéficient pas d'un jour de récupération. Ce qui représente une économie substantielle pour le BHV...

Source : Anne-Sophie Cathala/www.lefigaro.fr/1^{er} juillet 2016

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Secteur production	Session 2017	Code 1709 - ECOGEST	SUJET
Économie-gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 10/11

ANNEXE 8 (uniquement pour le sujet C)

La communication interne en entreprise

Une valeur ajoutée à la gestion des ressources humaines

Au-delà d'un rôle purement informatif, une communication interne efficace apporte une valeur ajoutée à la gestion des ressources humaines. En effet, la communication interne permet de :

- fédérer autour d'un projet ;
- valoriser les compétences ;
- renforcer le sentiment d'appartenance ;
- stimuler l'efficacité et la créativité des salariés ;
- améliorer le climat général et les performances de l'entreprise.

Comment circule l'information ?

Si les services auxquels est rattachée cette fonction jouissent d'un certain monopole de l'information, dans le sens où celle-ci circule verticalement, la communication interne peut aussi se faire d'une façon informelle par le bouche à oreille par exemple. Pour éviter les désagréments de ce genre de communication, comme la propagation de rumeurs qui peuvent mettre en doute la crédibilité de tel ou tel service, un pas vers la structuration est indispensable.

Comment gérer la communication interne ?

Cette structuration se concrétise par la mise en place d'un **système propre à la communication interne**. Ce système doit être permanent, ouvert et rapide. Il doit suivre un circuit organisé par la direction de l'entreprise et destiné à toucher de larges publics internes. Tous les outils sont les bienvenus du moment que le message reste cohérent avec les valeurs de l'entreprise...

Ainsi, on peut dénombrer 8 supports communicationnels :

- **Le journal interne, destiné aux salariés** : présenté sur papier ou au format numérique, il doit présenter les enjeux de l'entreprise.
- **Le livret d'accueil** est destiné aux nouveaux arrivants, il leur permet d'avoir des repères qui facilitent leur intégration.
- **Les notes écrites** contiennent les directives ou des explications à destination des salariés.
- **Les tableaux d'affichage** : souvent accrochés dans des endroits très fréquentés tel que la cantine, ils servent à vite faire circuler l'information au plus grand nombre.
- **Les réunions** regroupent plusieurs personnes dans un lieu donné à un horaire précis pour un temps défini pour échanger et débattre d'idées ou encore pour prendre des décisions.
- **Le team building** : ou construction d'équipe, permet de fédérer les salariés autour d'un projet et surtout renforce l'esprit d'équipe.
- **Les conventions et séminaires** : ce sont des réunions au cours desquelles l'on s'interroge sur la stratégie de l'entreprise, c'est aussi souvent une occasion de féliciter les salariés. L'ambiance est festive et permet de souder le groupe et de « motiver les troupes ».
- **L'intranet** : outil technologique de pointe, il permet de faciliter l'accès à l'information et de la faire facilement circuler.

La communication interne peut faire partie du service des ressources humaines, de la direction générale ou encore du service communication, cela dépend de la taille de l'entreprise. Au regard des améliorations et des plus qu'elle apporte à l'entreprise, la communication interne peut parfois jouer d'un service dédié.

Source : www.petite-entreprise.net/P-3324-85-G1-la-communication-interne-en-entreprise.htm

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Secteur production	Session 2017	Code 1709 - ECOGEST	SUJET
Économie-gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 11/11